

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

AMENDE HONORABLE DU COLONEL DRIANT

La disparition du lieutenant-colonel Driant a donné l'occasion de révéler au public un acte qui lui fait grand honneur.

On sait qu'il avait, quelque temps avant la guerre, sous le titre de *La Guerre souterraine*, publié un ouvrage où nos instituteurs étaient présentés sous un jour peu favorable. C'était l'un d'eux qui jouait dans ce livre le rôle de mauvais soldat et de mauvais Français, de l'intellectuel plus occupé à critiquer ses chefs et démoraliser ses camarades qu'à remplir ses devoirs.

La guerre vint. Le colonel ne tarda pas à reconnaître son erreur. Écoutons-le en faire l'aveu :

« Dans ce moment magnifique, écrivait-il, véritable révélation pour l'ennemi et pour la France elle-même, les instituteurs se sont taillés, dès le premier jour, une belle et large place. A la clarté fulgurante des événements, ils se sont ressaisis ; ils ont compris que, pour effacer le souvenir d'un passé trop récent, ils devaient prêcher d'exemple, et la liste de leurs morts, le tableau d'honneur de leurs citations ont, depuis les premières batailles, fait les déclarations de leurs congères.

« J'en ai vu servir et mourir à mes côtés, et, avant que cette guerre s'achève, je tiens à leur rendre loyalement le témoignage que je leur dois ».

Ce témoignage, il voulut qu'il fût inscrit en tête de la nouvelle édition de son œuvre. Il fit, en même temps, supprimer le personnage odieux de l'intellectuel antipatriote un jour créé par lui.

Je ne sais rien de plus beau que cette amende honorable jaillie spontanément de la plume d'un honnête homme. Aussi, est-ce avec quelque regret, et non sans hésitation, que je me crois obligé d'en discuter un passage et cela parce qu'il ne me semble pas répondre à la réalité des faits ni même au sentiment auquel obéissait le vaillant officier.

« Ils se sont ressaisis ; ils ont compris que pour effacer le souvenir d'un passé trop récent, ils devaient prêcher d'exemple », écrit-il. Ce n'est point de sa part une vaine excuse, une manière de ratiociner et de pallier une erreur passée. Il avait l'âme trop haute pour se laisser aller à ces mesquines arguties. C'est le reste de préjugé que les événements même n'ont pu totalement détruire, tant est tenace l'emprise d'une légende que nombre d'autres ont mis tant de soins à créer et perpétuer.

L'on ne saura jamais à quel point s'était ancrée dans les esprits cette idée que nos instituteurs étaient des antimilitaristes et des antipatriotes avérés autant qu'irréductibles !

Que de fois n'ai-je pas entendu

des gens de bonne foi, absolument dégagés de tout esprit de parti. me dire avec une entière conviction : « Les instituteurs laïques ! Ils ne sont occupés qu'à détruire chez nos enfants l'esprit militaire et le sens patriotique ! » J'avais beau protester que je les connaissais mieux que personne, que toutes mes leçons tendaient, au contraire, à exalter chez l'enfant l'amour de la France et le devoir patriotique ! Rien n'y faisait ?

Eh bien, non ! mille fois non ! On ne saurait assez le répéter et le crier : non, les instituteurs n'ont pas eu à se ressaisir. Ils n'ont pas eu à renier leur passé, encore moins à le racheter. Si leur tenue superbe qui arrache aux nationalistes d'hier, aux Driant, aux Rousset, même aux Barrés, un cri de regret et de réhabilitation, si cet héroïsme, dis-je, pouvait être pris pour un acte expiatoire et la rançon des fautes passées, la haute valeur et les exploits journaliers de tous ceux qui furent leurs élèves ne diraient-ils pas assez quel fut l'esprit de leur enseignement ?

Il a pu se rencontrer quelques-uns des leurs pour émettre des idées qui aient, un jour, suscité quelque surprise — encore n'est-il pas sûr que ces idées aient été bien comprises et fidèlement rapportées ; — mais, de là à rendre solidaire le corps entier de ces erreurs, s'il en fût, il y avait une sorte de mauvaise action que seule pouvait expliquer la violence des polémiques passées.

L'expliquer, non, l'excuser. D'excuses, les auteurs de ces accusations injustes n'en ont pas. Ils trompaient sciemment, et le mal qu'ils ont fait est immense.

Le colonel Driant l'a dit aussi : « Le mouvement magnifique en tête duquel se distinguaient, dès le premier jour, tous nos instituteurs, fut pour l'ennemi une véritable révélation ».

On l'avait tant dit, des journaux — et qui prétendent compter pour les meilleurs — l'avaient tant de fois répété : la France était démoralisée, aveulée, perdue ; nos instituteurs avaient anéanti chez la jeunesse tout sentiment patriotique, tout esprit de devoir et de sacrifice, que l'ennemi avait fini par le croire.

Si le kaiser crut un jour l'heure venue, s'il crut ne trouver devant lui que des bandes amorphes, sans ressort et sans idéal, et si tout le peuple allemand le crut avec lui, les détracteurs de notre corps enseignant furent pour beaucoup dans la formation de cet état d'esprit dont la guerre fut le fatal aboutissement.

Si les neutres, et le Pape même, tournèrent d'abord leurs regards vers Berlin, si l'Italie fut si longtemps à se décider, si la Roumanie et la Grèce hésitent encore, si, même avant la guerre, la Bulgarie signait une entente avec les empi-

res centraux, c'est que partout, grâce aux insinuations criminelles de la même presse, partout s'était accréditée cette conviction que la France était une nation déchue, et que l'Allemagne n'en ferait qu'une bouchée.

La leçon servira-t-elle ? Servira-t-elle aux contempteurs de notre enseignement populaire ? Je voudrais pouvoir l'espérer.

Quant à nos instituteurs, il me faut encore citer à leur actif un trait qui les montrera sous leur vrai jour :

Un jeune sergent, un instituteur des Vosges, deux fois cité à l'ordre du jour, blessé et soigné à l'hôpital du lycée de Vesoul, en sort guéri et se dispose à rejoindre son corps. A ceux qui l'accompagnent au départ et lui souhaitent bonne chance : « J'y retourne, dit-il, je serai tué ! » Et comme on se récriait ? « Un instituteur, ajoutait-il, un instituteur, chef de section dans l'active et dans l'infanterie, a neuf chances sur dix d'être tué ! » Il partit sur ce mot que la suite ne tarda pas à sanctionner : peu de temps après, il tombait, en effet, et pour toujours.

Il savait ce qu'exigeait son devoir « d'instituteur, chef de section » : il n'avait ni tremblé, ni hésité un seul instant.

Qu'on ne dise plus que de tels sentiments sont nés après coup et sous le remords d'une subite résipiscence ! Ils sont le devoir tel que nos instituteurs l'ont toujours compris, tel qu'ils l'ont toujours enseigné et tel que leurs disciples, à leur tour, savent chaque jour le pratiquer.

Le rachat de leurs erreurs, non ; mais le rachat des calomnies dont ils furent abreuvés, ils l'auront payé du meilleur de leur sang et de la vie des meilleurs d'entre eux. Puisse cette rançon suffire à leurs propres détracteurs.

E. C.

Billet de la Semaine

Pour un Port Franc

La Chambre Mixte du Centre, dans une de ses dernières séances, a adhéré au projet d'un port franc à Marseille que sollicite la Chambre de Commerce de cette ville des pouvoirs publics.

Nous ne trouvons rien à redire du vœu émis, mais il nous semble qu'elle aurait pu faire allusion à un autre port franc, car il y a quelque part un projet grandiose tendant à créer un port franc à Tunis.

Nous ne croyons pas que Marseille, à cause de sa situation géographique, puisse être préférée à Tunis qui offre tous les avantages que l'on peut demander pour une création de ce genre.

Le Bahira est un emplacement de premier choix, on peut y créer autant de bassins qu'il en faudrait et le surplus, ainsi que ses abords, offrent une zone neutre incomparable.

Nous ne devons pas perdre de vue que la conquête du Maroc et la guerre ensuite marqueront, pour le peuplement de la Tunisie, le signal d'un ralentissement sérieux qui avait déjà commencé à se produire avant la guerre.

L'engouement était pour le Maroc, et il semble bien que les pouvoirs publics aient fait tout ce qu'il fallait pour qu'il en soit ainsi La Tunisie, elle aussi, avait bénéficié d'un pareil engouement ; dès l'occupation, elle ne pouvait rien opposer pour essayer de détourner le courant, car le Maroc, de l'avis général, est un pays autrement riche que la Régence.

Essayons de parer à la situation qui nous sera faite, et la création d'un port franc à Tunis, sans être la panacée universelle, compenserait dans une certaine mesure, non pas la défaveur, mais le ralentissement du peuplement qui ne peut manquer de s'accroître, car il faudra boucher bien des trous, si l'on peut dire, dans la mère-patrie que nos compatriotes n'auront guère envie de quitter et le peu qui s'en ira, voguera vers les rivages du séduisant et enchanteur Maroc.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

Depart pour France

Quatre cents quarante-deux ouvriers kabyles, recrutés par la mairie de Bougie, sont partis pour France où ils seront employés dans les usines de l'Etat.

Les uns ont contracté un engagement de trois mois et les autres de six mois, tous sont enchantés d'aller travailler dans ces belles villes de France dont on leur a tant parlé et où ils savent que bon nombre de leurs se sont fait déjà de très belles situations.

Journellement, de nouveaux engagements se produisent et les demandes affluent à la mairie, où une visite sanitaire est passée avant de leur laisser contracter leur engagement.

La main-d'œuvre agricole étant rare en France, si l'on voulait, on pourrait, ici en Tunisie, recruter des milliers de travailleurs pour les travaux des campagnes.

Comme la saison des moissons s'avance, il faudrait se dépêcher de réunir cette main-d'œuvre pour la mettre à la disposition de nos compatriotes de la métropole.

Un bon nombre d'indigènes des villes pourraient être également utilisés comme manœuvres, portefaix des quais, gares ou autres ; pourquoi ne fait-on pas davantage appel à ces robustes gaillards qui ne demanderaient pas mieux que d'aller travailler en France, et si beaucoup ne partent pas et restent quasi-oisifs au rivage, c'est le manque de pécune pour les frais du voyage qui en est cause.

Fathma-Anastasia

On aurait pu croire qu'Anastasia, se déguisant en Fathma pour aller « travailler » en Tunisie, prendrait un peu de la docilité et du fatalisme particulier à la femme arabe.

Illusion, illusion ! Elle opère là-bas avec autant de désinvolture qu'ici, sans se soucier de donner la moindre apparence de raison aux arêts qu'elle rend. C'est ainsi que, le 3 mars, sans doute parce qu'elle avait mal dormi et se sentait du vague à l'âme, elle a ordonné à la douane de saisir tous les exemplaires de l'Œuvre. Pourquoi ? Mystère et censure ! Fort heureusement, la nuit suivante dut lui être meilleure, car le lendemain matin, elle daigna lever son interdiction et autoriser la vente.

Le Gauthier-bey, qui exécute sur le sol africain les ordres de Fathma-Anastasia, ne pourrait-il pas apporter plus de mesure dans ses « iradés » ? Et n'y a-t-il pas quelque autorité supérieure pour surveiller ses fantaisies ?

Faux bruits

Quelques mauvais bougres pessimistes engragés répandaient, depuis quelques jours, des nouvelles extraordinaires.

Non seulement elles sont fausses, mais leur ineptie même devrait les faire écarter.

Nous demandons instamment qu'on applique le catère d'une bonne condamnation sur ces langues malaisantes.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15
10 c. affranch., 5 c. pour les blessés

L'HOMME DES BOCHES

Je n'ai pas très bien compris pourquoi mon excellent confrère J.-N. Gung'l a ouvert les colonnes de la *Dépêche* à cette Française, disciple ou administrée de l'homme qui est allé se réfugier dans les montagnes de l'Helvétie pour planer au-dessus de la mêlée.

C'est peut-être la même Française qui, lors de l'arrivée du premier convoi de prisonniers boches, envoyait des friandises, du tabac, des cigarettes et des cigares bien qu'elle ne put pas ignorer que la plupart de ces bandits avaient été fait prisonniers lors de notre victoire de la Marne, c'est-à-dire que tous ces misérables avaient pris plus ou moins part aux massacres, aux incendies, aux viols relatés par nos grands confrères de la capitale ; si c'est la même personne, son intervention en faveur de l'homme au-dessus de la mêlée s'explique tout naturellement.

Malheureusement, elle n'est pas la seule de son espèce et, comme par hasard c'est en Suisse que la plupart de ces « Françaises » sont allées se réfugier, il faut dire à la louange du pays de Guillaume Tell, que celles-ci sont sévèrement jugées et prisées à leur juste valeur.

Même en Suisse alermanique, on n'est pas tendre pour eux et on les met en quarantaine.

Tout au début de la guerre, un auteur suisse très connu et très en vogue, surtout en Allemagne, président d'une association d'auteurs-compositeurs, crut très habile de faire parvenir mille marks à un de ses amis de Berlin pour la croix-rouge allemande, avec ses souhaits pour le succès des armes allemandes.

La lettre rendue publique produit dans toute la presse romande un tel scandale que l'auteur en question, un sieur Zahn, dut bientôt se démettre de sa présidence et chercher, dans une retraite, l'oubli.

Mais quelqu'un qui lui sert de collaborateur et de secrétaire, une Française, une Parisienne, essaya d'expliquer la conduite antifranaise de Zahn en disant que la tre aux mille marks était « personnelle et confidentielle » et que le correspondant berlinois avait commis une lâcheté en la divulguant.

Lâcheté, c'est possible, mais de cette façon, le sieur Zahn a été démasqué, et c'est une Française qui a osé le défendre auprès de ses compatriotes, comme c'est une Française qui prononce à Tunis un plaidoyer pour l'homme des boches !

De quoi se mêlait-elle ? Et comme excuse aux vœux pour le succès des armes allemandes, c'est tout ce que cette Française a trouvé !

Nous ne sommes pas les seuls à nous demander ce que serait devenue notre chère France si tout le monde avait voulu escalader les sommets de la Suisse pour être au-dessus de la mêlée.

Nous connaissons les écrits de ce triste Français, mûr pour la botte prussienne, et les renseignements qui nous ont été fournis sur son compte à Genève même, où il est réfugié, ne sont guère en sa faveur, car dans cette ville, on n'y aime ni les lâches, ni les traîtres, et Romain Rolland doit s'en apercevoir.

P.A.F.

ECHOS (Suite)

Sur le B.-G.

Tous ces jours-ci, le public qui habite la rive sud du lac, Maxula-Rhadès, Saint-Germain et Hammam-Lif était en émoi. On parlait de la suppression de plusieurs trains et notamment de celui qui part à 6 h. 45 du matin d'Hammam-Lif, c'est-à-dire le plus chargé de tous.

Il n'en était rien, heureusement ; rien n'est encore décidé, les propositions sont entre les mains de l'honorable directeur

général des Travaux publics qui décide-
ra, mais d'ores et déjà, nous pouvons
assurer le public que la Compagnie n'a
jamais eu l'intention de supprimer ses
trains les plus fréquentés.

Avant d'opérer des suppressions sur
les trains des voyageurs, on commencera
par ceux des minerais, phosphates et fers,
dont les tarifs très réduits doivent occa-
sionner des pertes sérieuses avec la haus-
se toujours croissante, du charbon.

Les cheminots au champ d'honneur

M. le Directeur de la Compagnie Bône-
Guelma et Prolongements porte à la
connaissance du personnel une deuxième
liste des agents et ouvriers de la Compa-
gnie morts pour la France.

Au nom de la Compagnie et de son
personnel, il salue respectueusement leur
mémoire et adresse à leurs familles
l'hommage de sa vive sympathie.

MM.

MATHIEU Amédée, aide-dessinateur au
Bureau technique de la traction, à Tu-
nis, tué à l'ennemi le 8 septembre 1914
(Forêt du Bon d'Étave, par Saint-Dié).

CARRIÈRE Léon, homme d'équipe à Tu-
nis, tué à Rœlincourt, le 6 janvier 1915.

SYLVESTRE Pierre, homme d'équipe, à
Tunis, tué à l'ennemi, dans le Pas-de-
Calais, le 6 janvier 1915.

CHANUC Roger, employé aux écritures,
à Tunis, tué à Bœsinghe, le 10 mai 1915.

SPECOS Auguste, homme d'équipe, à
Tunis, décédé le 11 juin 1915, à bord du
navire-hôpital « Tchad », des suites de
blessures de guerre reçues en Orient.

THO Georges, aiguilleur à Tunis, dé-
cédé le 17 août 1915, à l'hôpital de Mou-
dros, des suites de maladie.

ANTONINI Pascal, facteur, au Sers, dé-
cédé à Seddul-Bahr, des suites de bless-
ures de guerre, le 22 août 1915.

OLIVIER Jean, dessinateur au Bureau
technique de la Voie, à Tunis, tué à Neu-
ville-Saint-Vaast, le 21 septembre 1915.

GORSE Joseph, mécanicien à Gaffour,
tué à la bataille de Champagne, le 25 sep-
tembre 1915.

TOCE Jules, aide-monteur, à Tunis,
mort au cours du naufrage du « Calva-
dos », navire torpillé par l'ennemi (no-
vembre 1915).

NOLFO wagonnier, à Tunis, décédé des
suites de maladie contractée sur le front.

Le Directeur : HERMANN.

Espionne ?

En voilà bien d'une autre. Un de nos
confères les plus estimés de la presse
financière nous apprend que Mme Mathilde
Méliot, après avoir été enfermée dans un
camp de concentration comme originaire
du duché de Bade, aurait été remise en
liberté et serait actuellement réfugiée en

Suisse; et il qualifie cette dame : « l'es-
pionne de l'empereur ».

Quoi, cette bonne Mme Méliot, si dou-
ce, si prévenante, qui fut secrétaire de
rédaction de la *Fronde*, de Mme Mar-
guerite Durand, avant de devenir la di-
rectrice d'un organe financier, Mme
Kratzner-Méliot était boche ?...

Boche, soit; mais espionne ?

Sur le B.-G.-E.

Nous avons ici le B.-G. tout court, qui
embrasse presque toute la Tunisie: en
Algérie, depuis le rachat, le B.-G. est de-
venu le B.-G.-E., ce qui veut dire le Bône-
Guelma-Etat.

Il paraît qu'avant le rachat, des pro-
messes avaient été faites au personnel
qui n'ont pu être tenues par suite de la
guerre, d'où un mécontentement presque
général qui se traduit par des menaces...

On avouera que le moment était assez
mal choisi: aussi, le Gouverneur prit-il
mal la chose et, en guise de réponse, fit
envoyer par l'autorité militaire quatorze
convocations aux signataires de la lettre
qui durent rentrer à la caserne.

C'est un avertissement pour tous ceux
qui ne comprennent pas qu'aujourd'hui,
les intérêts les plus légitimes doivent
s'effacer devant le salut de la patrie.

LA

Censure abuse

Au moment où M. le général Alix
arrive en Tunisie prendre le com-
mandement de la Division d'occupa-
tion, nous nous permettons d'attirer
sa bienveillante attention sur la cen-
sure, telle qu'elle est pratiquée au
Dar-Husseïn, depuis le départ du
lieutenant Bériel.

Les Bônois se plaignent de leur
censeur; que diraient-ils s'ils étaient
ici obligés de subir ceux qui opèrent
à Tunis.

Ces messieurs oublient leurs pres-
criptions; ils coupent, rognent, tail-
lent, crayonnent à tort et à travers,
en veux-tu, en voilà. Notre dernier
numéro était particulièrement mal-
mené. Divulguons-nous quelque se-
cret diplomatique ou militaire? Nul-
lement.

Dans un article, nous reprodui-
sons une lettre d'un séquestre de
boches qui comprend d'une façon un
peu trop singulière son mandat; dans
le second article, nous nous per-
metti mes de donner quelques conseils
suggérés par les torpillages du *Sus-
sex* et de la *Provence*, dont le nom-

bre de victimes fut si grand. Nous
enfonçons peut-être une porte ou-
verte, qu'importe puisque ce que
nous disions n'est pas mis en usage
dans notre marine marchande réqui-
sitionnée. Notre article n'avait d'autre
but que d'appeler l'attention du grand
chef de la rue Royale, ce que nous
n'avons pas pu exposer publique-
ment, nous l'avons fait connaître par
lettre au ministre.

Mais messieurs les censeurs fe-
raient bien de se rappeler qu'ils n'ont
nullement la liberté de tailler sui-
vant leur bon plaisir, mais suivant
les prescriptions de la loi du 4 août
1914.

Comme nous avons la prétention
de nous s'y conformer *scrupuleuse-
ment*, oui, messieurs les censeurs,
c'est donc qu'ils prennent d'autorité
un droit que la loi ne leur a pas
donné.

Aussi, nous avons envoyé nos der-
nières morasses à M. le député Blu-
ysen pour lui soumettre notre cas.

En ce faisant, nous ne cherchons
pas des poux à la tête du censeur qui
a opéré dans notre dernier numéro,
mais nous nous tenons à faire établir
que nous étions dans le champ de
nos libertés, surtout en ce qui con-
cerne le séquestre que la loi n'a pas
déclaré *tabou*, que nous sachions.
Si nous nous trompions, nous sommes
prêts à faire amende honorable.

Nouvelles de partout

**Cachez ce sein que je ne saurais
voir!**

On peut, aux portes des églises de Pa-
ris, lire l'avis suivant :

AVIS IMPORTANT

« Son Eminence le Cardinal Archevê-
que renouvelle l'avertissement déjà don-
né aux femmes chrétiennes de ne se pré-
senter à la Sainte Table qu'avec une mise
décente.

« La tradition constante de l'Eglise
exige qu'elles soient vêtues de robes mon-
tantes et fermées. Les modes païennes,
plus scandaleuses encore en ce temps
d'épreuve, ne doivent plus être tolérées
dans les églises. Les prêtres auraient la
douleur de ne pouvoir donner la Sainte
Communian aux personnes qui ne se se-
raient conformes à cet Avis ».

Sans vouloir prendre la défense des
poupées ridicules qui promènent leurs te-
nues de carême-prenant à travers les rues
de nos villes, encombrées du deuil des
mères, des filles et des veuves, on peut

s'étonner de voir l'Eglise s'occuper de la
proportion de décolleté de ses péniten-
tes!

Elle devrait se remémorer les propos
de Tartuffe.

A Bône

Notre ami Casanova, chef de gare, est
nommé inspecteur, il est remplacé à no-
tre gare par M. Perret, qui nous vient
de Souk-Ahras.

Sincères félicitations, ainsi qu'à notre
sous-chef, M. Cruchet, qui est nommé chef
de gare à Souk-Ahras.

Tébessa

Notre confrère Sampiero, directeur de
l'*Agence*, vient d'avoir la douleur de
perdre sa sœur, Mme R. Michelangeli,
née Perretti, décédée dans sa trentième
année, à Sainte-Lucie-de-Portovecchio.

Nous adressons à notre ami Sampiero
et à sa famille, l'expression de notre
sympathie et de nos sincères condoléan-
ces.

Pendant une inauguration

Au sujet de l'inauguration du chemin
de fer de Gabès, M. Herbet dit qu'il
réalise le rêve de M. Gabriel Alapelite :
les charmes de la politique juste et tolé-
rante de la France sont largement com-
pensés par la fidélité tunisienne et, mal-
gré les épreuves subies, les fonctionnai-
res français et tunisiens ont conjuré la
crise.

Internationalisme

Une internationale qui ne fera pas fail-
lite à cause de la guerre, c'est celle de
l'argent et de l'or. On a dit du premier
de ces métaux qu'il n'avait pas d'odeur,
du second on peut prétendre hardiment
qu'il n'a pas de patrie. Oyez plutôt ce
que nous apprend le député allemand
Liebknecht, qui ne manque pas, il l'a
prouvé, d'un certain courage, et même
d'un courage certain.

« L'industrie allemande, s'est-elle écrié
dans une interpellation à son gouverne-
ment, pour augmenter ses capitaux, n'a
pas hésité à fournir du matériel de guerre
aux ennemis, par l'entremise des pays
neutres. Tout le monde sait que c'est en
partie avec des canons Krupp qu'on a
abattu nos soldats ».

Eh oui, on sait cela en Allemagne com-
me nous avons connu en France, comme
nous connaissons encore trop de honteux
trafics, trop de combinaisons... commer-
ciales de gens de chez nous avec ceux de
là-bas. De tristes procès les ont consacrés.
Mais le peuple, au fond, est timide. Ces
traîtres étant ceux-là même qui, avant la
guerre de part et d'autre, avaient mono-
polisé le patriotisme et ses profits; il
a beau souffrir, aujourd'hui, il n'ose pas
croire encore qu'ils en avaient menti.

L'odeur des choux

C'est un général de réserve. Récem-
ment il visitait une caserne. La visite

était attendue, comme l'est toujours la
visite d'un général, tout se trouvait donc
parfaitement en ordre.

Cependant, le général fronçait parfois
les sourcils et violemment remuait l'air
autour de lui avec une certaine inquié-
tude. Bref, comme on traversait un local
voisin des cuisines, le général n'y tint
plus et s'écria :

— Mais qu'est-ce que cela sent donc
ici ?

En effet, une mauvaise odeur impré-
gnait l'atmosphère. On s'empresse. On
s'interroge. Renseignement pris, l'odeur
remarquée par le général vient des cui-
sines où l'on est en train d'exécuter le
menu du jour, qui comprend des chou-
fleurs en salade.

— C'est le chou, mon général, lui ex-
plique-t-on.

— Quel chou ?

— Le chou de la cuisine, mon général.

On descend à la cuisine qui, elle aussi,
prévenue de la visite, présente un ordre
parfait... Il n'y a que l'odeur du chou
qu'on n'avait pas prévue. Mais aucun ré-
glement n'interdit de faire figurer des
choux de repandre leur odeur naturelle,
quand on les fait cuire.

Mais un général, même de réserve, ne
pouvait guère demeurer désarmé devant
des choux; il fallait trancher la diffi-
culté... C'est alors que notre général eut
un mot, le mot de la situation; avec au-
torité et un peu de solennité, ainsi qu'il
sied à un grand officier. — et du même
ton sans doute que l'autre avait dit au
nègre : « continuez », — il prononça, lui :

— C'est bien, mais dorénavant, quand
vous aurez des choux à cuire, pour évit-
er l'odeur, faites-les donc cuire la veille !

**Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE-
Station. - Restaurant de premier
ordre. - E. GIRAUD, propriétaire.**

**Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères,
propriétaires. Se recommande aux
voyageurs et aux artistes. Prix modérés.**

**Grande Fabrique de Pâtes Alimentai-
res. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13,
rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.**

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la
citer, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des
placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE
FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour
cent net d'impôt. - 12, rue d'Alger.

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage - Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJET

Le gérant : J. Giannitrapani

Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"

**Chaux Hydraulique & Ciment
PAUL POTIN**

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

**RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 - TUNIS**

Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie
Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. -
VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de
Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie: Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chè-
ques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de ti-
tres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de
crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le
Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la dispo-
sition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de
propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent
aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'in-
cendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAK
Emission de chèques et de lettres de crédits - Chan-
ge de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux
- Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de
banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit
Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandi-
ses. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télé-
graphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.
Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères.
Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital: 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAK

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à inté-
rêts - Escomptes et encaissements d'effets de commerce -
Avances sur marchandises et connaissements - Crédits
documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays -
Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émis-
sions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaisse-
ments et Escompte de coupons - Virements télégraphiques
- Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de
monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France
et de l'Etranger.

SYPHILIS

GUÉRISON DÉFINITIVE
SÉRI USE
sans rechute possible
par les COMPRIMÉS de GIBERT
606 absorbable sans piqûre
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.
Dépôt à TUNIS: Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

CAMPAGNE OLÉICOLE

MOTEURS A PÉTROLE HORNSBY
de 5 à 15 HP
MATÉRIEL D'HUILERIE
disponibles à la
Maison R. WALLUT & Cie
99, rue de Portugal - TUNIS

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAK hebdomad.)
Pour les jours et heures des départs des bateaux,
se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux
agences de Sousse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis.
La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis
les marchandises avec connaissements directs pour
tous les points desservis par les Messageries Mariti-
mes. - Services combinés avec les chemins de fer.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Age-
ce, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET
TUNIS - Rue de Russie - TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

L'Huile qui graisse le plus

VACUUM MOBILOIL
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille
d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Con-
cours Paris 1900.

Pharmacie BLOCH

14, Avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. -
Optique médicale. Oxygène, sérums, pré-
parations et pansements stérilisés. Service
spécial d'expédition immédiate. - Condi-
tions avantageuses pour Sociétés, Exploi-
tations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

Lait Condensé Suisse

"LA SEMEUSE"
BERNA MILK & Co - THOUNE
Fournisseurs de l'Armée Française, des
Services de la Santé et du Ravitaillement.
Supériorité et Fraicheur garanties
Se recommande à toutes les personnes
soucieuses de leur santé.
L'essayer, c'est l'adopter
Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epicerias
Rouen, 25 décembre 1915.

VÊTEMENTS



TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre TUNIS Hôtel de premier ordre

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

150 CHAMBRES & SALONS

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAÏN - JARDIN D'HIVER